

PLAN DE DIVISION

Date : Février 2021

Dossier : 20.249 H.T.

COMMUNE DE LE FENOILLER

SECTION : PARCELLES :

AI 319 - 320 1/200

Rue du Centre



GÉOMÈTRE-EXPERT
CONSEILLER VALORISER GARANTIR
CABINET MILCENT-PETIT

20 Avenue de la Plage
85800 ST GILLES CROIX DE VIE
M : geometre@milcent-petit.fr
T : 02 53 65 80 90

Le Nivellement est rattaché au N.G.F. (I.C.N. 69 altitudes normales).
Alignement fourni le 11/12/2020 par l'agence routière départementale Nord-Ouest (Dossier n° 2020 088 026).
"L'alignement est défini sur site par le mur de clôture existant"

Plan établi suivant relevé d'état des lieux effectué le 10/12/20 par Le Cabinet MILCENT-PETIT, SARL de Géomètre-expert.
Plan établi suivant procès-verbal de bornage dressé en 1968 par F.TESSON, Géomètre-expert, (DA n° 260)

Plan établi suivant procès-verbal de bornage dressé le 09/07/17 par F. GAILLARD, Géomètre-expert, (Dossier n°17.085)

Plan établi suivant procès-verbal de bornage dressé le 30/07/07 par F. GAILLARD, Géomètre-expert, (Dossier n°07.073)

Plan établi suivant procès-verbal de bornage dressé le 10/12/20 par C.MILCENT, Géomètre-expert, (PV de bornage en cours de signature)
Le cadastre ne représente que graphiquement la propriété apparente. Il ne garantit en rien la superficie et les limites de propriété.

Terrain concerné par la Déclaration Préalable.
Matérialisation de la division effectuée le 16/02/2021, 4 bornes et 1 clou.

